



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Organisation scolaire et
politiques éducatives

Délégation académique
aux relations
internationales et aux
langues vivantes

Darilv

Affaire suivie par
Philippe Guilbert
Téléphone
03 88 23 38 24

Mél.
ce.dareic
@ac-strasbourg.fr
Référence :
PG/ZG/2018-18
Adresse :
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 03 septembre 2018

La Rectrice

à

Mesdames les Directrices d'écoles maternelles
Messieurs les Directeurs d'écoles maternelles
Mesdames les Directrices d'écoles élémentaires
Messieurs les Directeurs d'écoles élémentaires
S/C de Mesdames, Messieurs les IEN
S/C de Monsieur le Directeur académique des
services de l'éducation nationale du Bas-Rhin
S/C de Madame la Directrice académique des
services de l'éducation nationale du Haut-Rhin

Objet : Formation des personnels enseignants du premier degré, échanges poste pour poste avec le Québec

En liaison avec la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dreic), la Dareic de l'académie d'Amiens gère, au niveau national, la mise en œuvre et le suivi administratif et financier des échanges poste pour poste avec le Québec.

Public concerné

Ce programme s'adresse aux enseignants du premier degré des classes de grande section de maternelle (GS) au cours moyen deuxième année (CM2) titulaires de leur poste, ainsi qu'aux enseignants spécialisés (Capa-SH, option D) titulaires d'une ULIS ou d'une unité d'enseignement dans l'enseignement public. Tous les enseignants doivent justifier de cinq années d'ancienneté.

Objectifs et durée

Cet échange d'une année scolaire a pour objectif l'enrichissement des pratiques pédagogiques des participants ainsi que le renforcement des liens historiques entre la France et le Québec.

Calendrier de dépôt et de traitement des candidatures

Les formulaires sont à télécharger sur : <http://www.ac-amiens.fr/postepourposte-quebec>

Du 22 octobre au 12 décembre 2018	Dépôt des candidatures en ligne et impression du dossier papier complet (dossier accompagné de ses annexes 1, 2, 3) à compléter par le directeur d'école (annexe 1 du dossier poste pour poste).
19 décembre 2018	Transmission par le directeur d'école du dossier de candidature papier complet à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription pour avis (annexe 2 à compléter).
28 janvier 2019	Transmission du dossier complet à l'IA-Dasen du département concerné pour décision (annexe 3 à compléter). Ce dernier est chargé de classer les dossiers par ordre de priorité avant de les transmettre à la Darilv de l'académie de Strasbourg

Pour la Rectrice

Par délégation le Délégué académique aux relations
internationales et aux langues vivantes

Philippe Guilbert